

***INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINESITHERAPIE D'ALSACE***

6 rue Saint - Marc - 67000 STRASBOURG  
2 rue du Dr Mangeney - BP. 1370 - 68070 MULHOUSE CEDEX

# **PROJET PEDAGOGIQUE**

**2022/2023**



<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>I - PRESENTATION DE L'IFMK</b>	<b>5</b>
1 – Historique	
2 - Situation géographique	
3 - Capacité d'accueil	
4 - Missions de l'IFMK	
5 - Ressources de l'IFMK	
5.1. Ressources humaines	
5.1.1 Formateurs et les étudiants	
5.1.2 Agents d'accueil et administratifs	
5.1.3 Tuteurs de stage	
5.2 Ressources documentaires et multimédias	
5.3 Ressources en infrastructure et en logistique	
<b>II - PHILOSOPHIE DU PROJET</b>	<b>8</b>
1 - Finalité de la formation et valeurs	
2 - Conceptions professionnelles sous-jacentes au projet	
3 - Principes pédagogiques :	
3.1 Formation d'adultes	
3.2 Formation en alternance	
3.3 Formation professionnalisante avec une approche par les compétences	
<b>III - ORGANISATION PEDAGOGIQUE</b>	<b>12</b>
1 - Formation théorique	
2 - Formation clinique	
3 - Moyens et méthodes pédagogiques	
4 - Déroulement de la formation par semestre	
5 - Parcours de stage en lien avec le projet professionnel de l'étudiant :	
5.1 Préparation et encadrement durant le stage	
5.2 Suivi des acquisitions	
5.3 Exploitation du stage	
<b>IV - DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL DE L'ETUDIANT</b>	<b>16</b>
1 - Ateliers pédagogiques	
2 - Temps de suivi pédagogique	
<b>V - DISPOSITIF D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION</b>	<b>17</b>

# PROJET PEDAGOGIQUE

## INTRODUCTION

Le projet pédagogique formalise les choix institutionnels et pédagogiques au vu des concepts de formation privilégiés et priorités par l'IFMK d'Alsace.

C'est un document de référence pour :

- l'équipe pédagogique permanente et élargie aux intervenants externes : enseignants universitaires, médecins, masso-kinésithérapeutes salariés et libéraux....,
- chaque étudiant,
- les institutions partenaires et les tutelles.

Le projet pédagogique est réajusté chaque année en regard de l'évolution réglementaire et de l'évaluation de l'efficacité des dispositifs pédagogiques mis en place.

La formation et le fonctionnement de l'institut sont conformes aux textes réglementaires.

## I) PRESENTATION DE L'IFMK

### 1 – Historique

L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Strasbourg a été créé en 1963. L'Institut est rattaché aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, organisme gestionnaire.

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) sont établissement support de l'IFMK.

Le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA), a passé convention avec les Hôpitaux Universitaires afin que la direction de l'IFMK de Strasbourg assure la direction pédagogique de l'antenne de Mulhouse.

Depuis 2010 l'IFMK de Strasbourg assure la responsabilité des enseignements sur le site de Strasbourg et de Mulhouse.

Les deux sites de formation sont placés sous l'autorité d'un seul directeur de formation, responsable de l'organisation de l'enseignement et de la tenue générale de l'établissement, secondée par un directeur-adjoint.

### 2 - Situation géographique

L'institut de formation possède un site principal à Strasbourg (6 rue Saint Marc) et une antenne à Mulhouse (2 rue du Dr Léon Mangeney).

### 3 - Capacité d'accueil

81 étudiants sont accueillis par promotion : 61 à Strasbourg – 20 à Mulhouse.

Ce quota intègre par année :

- Un Sportif de Haut Niveau (SHN),
- Quatre étudiants issus des filières paramédicales ou scientifiques, appelés communément « dispenses de scolarité » ou passerelles (art. 25 de l'arrêté du 2 septembre 2015).
- Deux étudiants issus de la filière extra-communautaire (art. 27 de l'arrêté du 2 septembre 2015) (intégré au cycle II)

#### **4 - Missions de l'IFMK**

La mission principale de l'IFMK est d'accompagner les étudiants en vue d'une professionnalisation avec l'acquisition de compétences de masseurs-kinésithérapeutes. Les étudiants sont diplômés au terme de quatre années de formation, après une première année universitaire validée conformément aux dispositions réglementaires.

La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne ainsi que des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles.

Dans l'exercice de son art, seul le masseur-kinésithérapeute est habilité à utiliser les savoirs disciplinaires et les savoir-faire associés d'éducation et de rééducation en masso-kinésithérapie qu'il estime les plus adaptés à la situation et à la personne, dans le respect des dispositions du code de déontologie.

Dans le cadre des pathologies héréditaires, congénitales ou acquises, stabilisées ou évolutives impliquant une altération des capacités fonctionnelles, le masseur-kinésithérapeute met en œuvre des moyens manuels, instrumentaux et éducatifs et participe à leur coordination. Il concourt par ailleurs à la formation initiale, continue et à la recherche.

La prise en compte des besoins évolutifs de santé de la population, et des évolutions des prises en soins de rééducation sont une préoccupation qui guide les choix pédagogiques des enseignements à l'IFMK d'Alsace. Ces besoins sont principalement ceux quant :

- au vieillissement et/ou handicap et ses pathologies (chute; déconditionnement),
- à la sédentarité et ses pathologies (prévention, promotion en santé, activité physique, lutte contre obésité, rééducation post AVC, réentraînement à l'effort),
- aux pathologies cancéreuses (rééducation).

#### **5 - Ressources de l'IFMK**

##### *5.1 Ressources humaines*

##### **5.1.1 Formateurs et étudiants**

Les formateurs permanents sont des formateurs masseurs-kinésithérapeutes.

Les intervenants extérieurs sont des masseurs-kinésithérapeutes ou des spécialistes de disciplines médicales, juridiques, de sciences humaines et sociales.

### **5.1.2 Agents d'accueil et administratifs**

Les agents d'accueil de l'institut des formations de la rue St MARC assurent l'ouverture et la fermeture des locaux, l'accessibilité au bâtiment, réalisent les ordres de mission nécessaires à l'entretien du bâtiment avec l'accord de l'équipe de direction de l'IFMK et de l'EIADE . Ils assurent également une aide administrative au sein de l'IFMK.

Leur mission principale concerne l'accueil de tout public pour l'ensemble des secteurs d'activités de l'institut des formations.

### **5.1.3 Tuteurs de stage**

Les tuteurs de stage sont des masseurs-kinésithérapeutes en activité salariée en établissement ou centre de rééducation, ou des masseurs-kinésithérapeutes en activité libérale. Cette partie des tuteurs est plus importante depuis l'autorisation par les tutelles d'ouverture vers les stages en cabinet libéral, mise en place en 2014.

### *5.2 Ressources documentaires et multimédias*

- un centre de documentation et d'information,
- un accès à la Bibliothèque Universitaire de l'Université toute la semaine,
- une salle informatique partagée avec d'autres instituts avec 5 postes (Strasbourg) et 10 (Mulhouse) avec accès libre en fonction des horaires d'ouverture.

### *5.3 Ressources en infrastructure et en logistique*

- parc à vélos, cafétéria, photocopieuse, imprimante, self, vestiaires, douches...
- accessibilité : par les transports en commun, et au bâtiment par ascenseur et rampe pour personnes à mobilité réduite.

## II - PHILOSOPHIE DU PROJET

### 1 - Finalité de la formation et valeurs

Les orientations sont liées au référentiel de la formation en masso- kinésithérapie.

Les orientations conduisent à une :

- une entrée par les compétences,
- une pédagogie et un accompagnement centrés sur l'étudiant,
- une pédagogie de la réussite,
- une pédagogie active et participative conduisant les étudiants vers une posture professionnelle réflexive,
- une formalisation d'un socle de références partagées et un langage commun pour une dynamique, une cohérence et une pertinence pédagogique.

### Conceptions générales de la formation

Les valeurs sont une référence commune et un repère, pour les formateurs et les étudiants, dans leur activité pédagogique et dans les relations professionnelles à l'IFMK et hors de l'institution.

Les valeurs retenues pour ce projet pédagogique se déclinent dans différents champs :

- Éthique : renvoie à la visée du bien dans nos rapports humains,
- Humaniste : tout individu placé dans un contexte favorable sera capable de croître,
- Éducatif : renvoie à la question du développement singulier (constructivisme) et de la professionnalisation (socioconstructivisme).

Sont retenues comme valeurs, pour le projet pédagogique :

- Confiance,
- Respect de la personne soignée et des professionnels,
- Réserve et posture professionnelle,
- Engagement,
- Responsabilité.

En lien avec les valeurs, les **qualités** à développer en formation sont :

- Ouverture à l'autre,
- Respect,
- Intégrité,
- Loyauté,
- Reconnaissance,
- Considération,
- Bienveillance,
- Esprit d'équipe,
- Partage,
- Autonomie.

L'étudiant au cours de ses études est amené à se construire professionnellement, à investir les valeurs ci-dessus et à développer des qualités professionnelles, en lien avec les finalités de la formation.

La finalité de la formation est la professionnalisation avec l'acquisition de compétences. L'objectif du projet pédagogique est la formation des professionnels de demain en tenant compte des besoins de la population en matière de santé et de l'évolution des connaissances scientifiques médicales, en rééducation et réadaptation fonctionnelle et des pratiques professionnelles réactualisées.

Le projet pédagogique s'articule autour de quelques principes phares :

- Susciter la démarche réflexive,
- Développer le raisonnement clinique,
- S'approprier des outils de rééducation,
- Développer les conduites motrices à partir de la prise en charge de la différence psychosociale.

Démarche globale :

L'accompagnement est le concept clé du dispositif : accompagner chaque étudiant vers son « futur » professionnel.

Le projet pédagogique donne sens à l'action de formation. L'approche par compétence nécessite de construire un dispositif d'alternance intégrative. Des liens avec les terrains de stage sont essentiels dans cette co-construction.

L'apprentissage est un processus qui se structure en trois paliers :

- comprendre,
- agir,
- et transférer.

La formation met l'accent sur les liens qui se tissent entre tous les savoirs et leur utilité en situation clinique. Confronté à une diversité de pratiques, l'étudiant construit sa pratique, s'inscrit dans une démarche d'actualisation de connaissances, d'auto évaluation et de réflexivité.

L'étudiant est préparé à cette démarche par des allers-retours entre théorie et pratique, afin de revisiter des situations vécues pour en faire une expérience concrétisée et transposable.

L'apprenant est un sujet, ce qui implique la prise en compte de sa subjectivité et de sa singularité dans les activités pédagogiques.

### Individualisation des parcours

L'individualisation du parcours repose sur un accompagnement.

L'accompagnement est un élément clé du processus de formation.

Il renvoie à l'idée d'un cheminement :

- À la recherche du sens de l'activité professionnelle dans un dialogue avec les valeurs et les normes (dimension éthique),
- Pour construire des repères, prendre ses marques dans un positionnement (dimension de l'identité professionnelle),
- Pour évoluer dans des modes de relation et de communication adaptées aux personnes, aux situations et contextes (dimension relationnelle),
- Pour progresser vers un savoir agir en situation (dimension opératoire).

Dans la visée de l'individualisation du parcours et dans un souci de continuité, chaque étudiant est accompagné par un même formateur-référent pédagogique durant les huit semestres de la formation. Des rencontres et des partages entre étudiant(s) et formateur-référent favorisent et participent à l'individualisation du parcours de formation. Ces temps sont à l'initiative du formateur-référent ou à la demande de l'étudiant. Ils prennent la forme de suivi pédagogique individuel et collectif.

L'individualisation du parcours de l'étudiant se retrouve également dans son parcours de stage, qui tient compte, dans la mesure du possible, de son projet, de ses objectifs, de l'évolution dans l'acquisition des éléments de compétences et de principes déterminés en équipe pédagogique. Ces principes privilégient la progression de l'étudiant.

La formation s'adresse à des futurs professionnels qui ont choisi de s'engager dans une profession de santé dans une communauté de soignants.

L'action pédagogique s'attachera donc à développer les compétences cliniques, diagnostiques et thérapeutiques dans les champs de la rééducation, de la réadaptation, de la réinsertion socio-professionnelle et du handicap, complémentaires de l'approche médicale, conformément au référentiel de compétences.

Au terme de la formation, le futur masseur kinésithérapeute sera capable de :

- Évaluer les capacités motrices, sensitives, sensorielles et cognitives d'une personne et mesurer son niveau de performance et d'autonomie,
- Déterminer la nature et évaluer l'étendue des déficiences anatomiques et fonctionnelles, analyser leurs interactions, poser un diagnostic kinésithérapique et formuler des objectifs de soins,
- Définir et mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient, relatifs à son domaine de compétence,
- Évaluer les résultats de sa prise en charge thérapeutique.

La formation d'un masseur-kinésithérapeute vise l'acquisition de connaissances et les apprentissages technologiques requis. Elle doit également apporter au futur masseur-kinésithérapeute les connaissances nécessaires à l'exercice de son métier et développer les capacités qui assureront son expertise comme praticien.

### **3 - Conceptions professionnelles sous-jacentes au projet**

Deux concepts étayent la formation à l'IFMK d'Alsace :

- La relation : par l'écoute, la communication, le toucher, le raisonnement...
- La technique : maîtrise du geste en terme de prévention, éducation, rééducation, réadaptation, réhabilitation, réinsertion...

### **4 - Principes pédagogiques**

*Une formation d'adultes* qui nécessite de la part des étudiants de :

- S'engager dans la formation, avec persévérance et goût de l'effort,
- Respecter la personne,
- Respecter les points de vue et les expériences de chacun,
- S'inscrire dans un fonctionnement collectif, de s'associer à la construction de leur formation.

Dans cette optique, l'équipe pédagogique, les intervenants et les tuteurs :

- Se soumettent aux règles du secret et de la discrétion professionnels,
- Prennent en compte la personne, ses expériences et ses acquis,
- Offrent l'accompagnement pédagogique nécessaire,
- Incitent chaque étudiant à percevoir et valoriser ses possibilités,
- Favorisent l'appropriation des connaissances actualisées,
- Invitent au questionnement et au positionnement,
- Font respecter les exigences du référentiel et du projet pédagogique.

### *Formation en alternance*

Le principe de l'alternance entre l'enseignement théorico-pratique et la formation clinique permet à l'étudiant de mesurer et d'analyser les écarts entre la théorie et la pratique professionnelle. Elle est source de questionnement et de réflexion, exploitée à la fois sur le terrain de stage avec les tuteurs et à l'institut avec les formateurs.

### *Formation professionnalisante avec une approche par les compétences*

Définition retenue par l'équipe pour la Compétence : ensemble de ressources dont la mobilisation conjointe permet au professionnel de santé d'agir efficacement dans les différentes situations qu'il rencontre dans l'exercice de son métier. (in « Former et évaluer les étudiants en médecine et en science de la santé » sous la direction de Th Pelaccia De Boeck 2016).

### **III - ORGANISATION PEDAGOGIQUE**

Le référentiel de formation régi par l'arrêté du 2 septembre 2015 est organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises pour assurer les rôles et missions du masseur- kinésithérapeute.

La formation est organisée en deux cycles et articule le contenu des unités d'enseignements délivrées en Institut de Formation avec les apprentissages cliniques et hors clinique effectués en stage.

#### **1 – Formation théorique**

**Au cours du premier cycle**, (quatre semestres), les UE sont réparties en trois domaines :

- Enseignements fondamentaux axés sur les sciences biologiques et médicales fondamentales,
- Sciences et ingénierie en kinésithérapie axée sur les bilans, les évaluations et les technologies en kinésithérapie,
- Apprentissage et approfondissement axés sur les méthodes de travail, la construction du raisonnement clinique et critique.

Le cycle I a pour finalité les acquisitions conceptuelles. Il est organisé pour permettre à l'étudiant d'acquérir la dimension méthodologique des 11 compétences.

#### **Objectifs de progression par année :**

La première année (K1) est centrée sur les savoirs fondamentaux nécessaires à la compréhension des pratiques professionnelles, à la découverte des formes d'exercice et la responsabilité d'exercice.

La deuxième année (K2) est orientée vers l'acquisition de la démarche de raisonnement clinique.

**Au cours du second cycle**, les UE sont réparties en trois domaines :

- Enseignements fondamentaux axés sur la sémiologie, la physiopathologie et les pathologies,
- Sciences et ingénierie axés sur les bilans, évaluations et technologies en kinésithérapie dans les différents champs d'intervention,
- Approfondissement et professionnalisation axés sur la pratique clinique et professionnelle.

Le cycle II a pour finalité la mise en projet et la réalisation d'actes en situation réelle. Il est organisé pour permettre à l'étudiant l'acquisition des compétences.

#### **Objectifs de progression par année :**

La troisième année (K3) est centrée sur l'élaboration du diagnostic kinésithérapique, la conception des interventions et l'acquisition des savoir-faire. L'évaluation des compétences est centrée sur les compétences cœur de métier (de C1 à C5).

La quatrième année (K4) doit permettre l'approfondissement des compétences cœur de métier ainsi que la mise à distance de l'exercice professionnel et les pratiques réflexives. L'évaluation porte sur l'ensemble des compétences (de C1 à C11).

## **2 – Formation clinique**

Les stages s'effectuent principalement dans tous les terrains de stage de l'Alsace mais aussi dans la région Grand Est, voire dans d'autres régions, au sein d'établissements de santé publics ou privés, secteur libéral, et hors clinique.

La formation clinique doit permettre à l'étudiant :

- de découvrir les environnements professionnels,
- d'acquérir une posture professionnelle en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels,
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- de centrer son écoute sur la personne soignée et son environnement afin de proposer des interventions et/ou des conseils appropriés,
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités,
- de reconnaître ses émotions et d'adopter la distance professionnelle appropriée,
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,
- de confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celles de professionnels et d'autres étudiants.

## **3 - Moyens et méthodes pédagogiques**

Les méthodes et les moyens sont en adéquation avec les principes pédagogiques énoncés en amont. Dans ce cadre, l'équipe pédagogique, les intervenants et les tuteurs proposent des situations d'apprentissage diversifiées :

- travaux de groupes,
- débats, tables rondes, ateliers, jeux de rôles, simulations de situations professionnelles, analyse de pratiques, analyses réflexives,
- études de cas,
- cours magistraux,
- travaux de recherche,
- travaux personnels,
- suivi individuel,
- analyse des pratiques professionnelles...

### **Modalités d'accompagnement des étudiants :**

Chaque semestre, chaque étudiant bénéficie d'un entretien avec un formateur responsable de son suivi pédagogique. Ces rencontres sont positionnées à un moment important dans le déroulement de l'année.

Un accompagnement pédagogique est formalisé sur un support écrit qui engage étudiant et formateur. Chaque terrain de stage, en fonction de ses spécialités et de ses ressources, propose une formation clinique ciblée, sur certaines pathologies, sur des prises en charge spécifiques.

Les objectifs de l'étudiant, déterminés en fonction de son parcours de stage et de ses projets, sont présentés par l'étudiant au tuteur de stage, au début du stage. Le tuteur de stage définit, avec l'étudiant, les objectifs de progrès, le programme de travail, et le calendrier des évaluations. Cela permet de suivre la progression du stagiaire tout au long du stage et d'évaluer ses acquis en fin de stage.

#### **4 - Déroulement de la formation par semestre**

Chaque semestre est ponctué d'un stage sauf en K4 où le stage S7 clinicat, se déroule sur les semestres 7 et 8 en 12 semaines consécutives de stage professionnalisant.

Les évaluations semestrielles viennent finaliser chaque semestre avec des épreuves écrites, pratiques, orales.

Une session 2 est prévue en juin-juillet et au plus tard en septembre de l'année considérée.

#### **5 - Parcours de stage en lien avec le projet professionnel de l'étudiant**

La formation clinique a une durée totale de 42 semaines soit 1 470 heures réparties sur les quatre années de formation sur la base de 35 heures par semaine.

Un formateur par cycle est responsable des stages.

Il établit la cartographie des stages afin de proposer les terrains aux étudiants, selon une procédure et un calendrier préétabli.

Les étudiants émettent des choix selon des règles établies. Ils peuvent également être source de proposition pour de nouveaux terrains de stage.

Principes obligatoires : trois champs (musculo-squelettique, neuromusculaire et respiratoire, cardiovasculaire, tégumentaire interne) sont à parcourir sur :

- Les différents types de structures couvrant le MCO, SSR, ambulatoire et hors clinique (centre hospitalier, centre de rééducation, cabinet libéral, unité de recherche, entreprise),
- Les trois types de population (pédiatrie/adulte/gériatrie) mais en lien avec les projets de l'étudiant (objectifs plus personnels et projet de mémoire de fin d'études).

##### *1.1. Préparation et encadrement durant le stage (voir procédure conseils pour le premier départ en stage en première année)*

Chaque terrain de stage, en fonction de ses spécialités et de ses ressources, propose une formation clinique ciblée, sur certaines pathologies, sur des prises en charge spécifiques.

Les objectifs de l'étudiant, déterminés en fonction de son parcours de stage et de ses projets, sont présentés par l'étudiant au tuteur de stage, au début du stage. Le tuteur de stage définit, avec l'étudiant, les objectifs de progrès, le programme de travail et le calendrier des évaluations. Cela permet de suivre la progression du stagiaire tout au long du stage et d'évaluer ses acquis en fin de stage.

A la demande de tuteurs, les formateurs sont amenés à se déplacer sur les terrains de stage. Les tuteurs sont invités à participer aux rencontres-conférences organisées par l'IFMK.

##### *1.2. Suivi des acquisitions*

Les acquisitions sont formalisées :

- au moyen du-portfolio,
- au moyen d'entretiens menés par le tuteur afin de faire émerger l'analyse réflexive des pratiques du stagiaire renforçant ainsi ses apprentissages.

L'analyse réflexive doit permettre à l'étudiant de se situer par rapport à un objectif fixé par avance et à des compétences mobilisées en situation.

Les stages cliniques sont sous la responsabilité de tuteurs, masseurs-kinésithérapeutes, évalués par eux et validés par la Commission d'Attribution des Crédits (CAC).

Les stages hors cliniques se situent dans le champ des compétences du masseur-kinésithérapeute et sont sous la responsabilité de personnes expertes ou qualifiées, détentrices d'un diplôme en rapport avec les activités pratiquées par le stagiaire (ergonome, ingénieur développement, enseignant chercheur...). Ils sont évalués par la personne experte désignée et validés par la Commission d'Attribution des Crédits (CAC).

Le suivi du portfolio est assuré par l'étudiant qui le met à jour au cours du stage et le présente au tuteur pour appréciations et commentaires.

### *1.3. Exploitation du stage*

L'analyse des pratiques fait partie intégrante des Unités Intégratives (UI) du référentiel :

- en K2 : TD d'analyse réflexive en groupe,
- en K3 : TD d'analyse de situation en groupe, études de cas avec les professionnels de terrain, sur les compétences de 1 à 5,
- en K4 : TD d'analyse de situation en groupe, études de cas avec les professionnels de terrain sur les compétences de 6 à 11.

## **IV - DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL DE L'ETUDIANT**

### **1 - Ateliers pédagogiques**

Ils sont assurés par des masseurs-kinésithérapeutes permanents et intervenants du terrain :

- travail sur les compétences au travers des UI,
- développement de la réflexivité.

### **2 - Temps de suivi pédagogique**

Ce temps est assuré par les formateurs de l'IFMK responsables du suivi pédagogique. Chaque formateur temps-plein assure le suivi d'en moyenne dix étudiants par promotion de la K1 jusqu'à obtention du Diplôme d'Etat en K4.

La pratique de l'auto-évaluation, auto-critique et auto-questionnement mais avec régulation et écoute, est développée.

Un contrat pédagogique est formalisé surtout lors de dettes d'UE ou redoublements afin d'avoir un engagement formalisé.

## V- DISPOSITIF D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

### Dispositif d'évaluation

L'évaluation est une démarche pédagogique dans laquelle l'étudiant mesure sa progression par le diagnostic de ses points fort et ses axes d'amélioration. Elle favorise une démarche de progrès.

Les procédures d'évaluation sont élaborées par l'équipe pédagogique au regard :

- des textes réglementaires,
- de la formation dispensée.

### Formative et normative

- Formative : dans le cadre des UE cœur de métier, lors des TD, les étudiants sont interrogés sur un travail personnel préalablement demandé. Pour les UE 4 et 7, cœur de métier au cycle I, est mise en place l'évaluation formative. Elle se fait par le contrôle continu dont l'organisation reste à discrétion de chaque formateur. Le but est de permettre à l'étudiant de se situer dans l'acquisition des connaissances et gestuelles en masso-kinésithérapie.  
Normative : chaque UE est évaluée en cohérence avec le référentiel de formation.

### Epreuves écrites :

Ces épreuves portent sur les connaissances à partir des enseignements délivrés lors de chaque semestre.

Ces connaissances seront remobilisées au travers d'autres UE, dans un contexte ou une situation différente, au travers des quatre années.

### Epreuves orales/pratiques :

Ces épreuves portent sur :

- les connaissances et leurs utilisations dans la justification des techniques par le raisonnement clinique,
- la réalisation correcte des gestes techniques dans le souci du soin parfaitement adapté et justifié,
- la qualité de la présentation orale dans sa structuration et l'exposé réalisé.

Le calendrier des évaluations est communiqué par affichage aux étudiants chaque début d'année.

Les résultats sont affichés anonymement après validation par la CAC, puis les notes obtenues par les étudiants sont communiquées par relevé individuel.

Une consultation des copies est organisée de manière institutionnelle, après les CAC de chaque semestre.

Conformément à la législation, les étudiants qui n'obtiennent pas les ECTS à une ou plusieurs UE bénéficient d'une seconde session.

En cas d'absence, la réglementation en vigueur s'applique.

### **Certification : le DIPLÔME D'ÉTAT**

Il est attribué aux étudiants ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus et validé les 8 semestres de formation spécifique.

Il est conféré le grade de Master à partir de la promotion diplômée en juin 2021 (soit 300 ECTS).